

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant en 1^{ère} année au Collège et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez.

Afin de clôturer l'inscription, voici quelques détails pratiques.



Horaire juillet

Dernier jour d'ouverture du collège	Le vendredi 10 juillet Attention, fermeture exceptionnelle le vendredi 3 juillet à 12h
Premier jour d'ouverture du collège	Le lundi 17 août

Permanence à l'accueil

du lundi 17 août au lundi 31 août inclus

lundi - mardi - jeudi – vendredi 8h30-12h et 13h-16h - mercredi 8h30-12h

FORMULAIRES ET DOCUMENTS ADMINISTRATIFS NECESSAIRES POUR COMPLETER
L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT A DEPOSER LE VENDREDI 10 JUILLET 2020
AU PLUS TARD. (Attention, fermeture exceptionnelle le vendredi 3 juillet à 12h)

Seuls les documents cochés sont à remettre

- Le CERTIFICAT D'ETUDES DE BASE (CEB) - *document délivré en juin par l'école primaire.*
 - Veillez à bien présenter le document **ORIGINAL**. Nous en ferons une copie conforme sur place et vous restituerons l'original.
 - Le document doit **IMPERATIVEMENT ETRE SIGNE** par le porteur (élève) **avec son nom de famille.**
- L'ATTESTATION DE CHOIX DE LANGUE MODERNE dans l'enseignement fondamental – *document délivré en juin par l'école primaire.*
- En cas de changement de langue entre le fondamental et le secondaire, une demande écrite des parents motivant la raison est à joindre.
- La PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE RECTO VERSO (s'assurer de sa date de validité).
 - A défaut, un tableau de composition de famille (demander à l'Etat Civil de la Commune) suffira en attendant l'obtention de la carte d'identité ;
 - Pour les élèves de nationalité étrangère, une photocopie de la carte d'identité recto verso (s'assurer de la date de validité).
- Une **photo d'identité de l'enfant** (avec son nom et son prénom au verso)
- Si ce n'est pas encore fait, la grille d'options complétée (même si vous avez déjà complété le formulaire en ligne). Voir annexe
- Si ce n'est pas encore fait, le choix de langue moderne pour le secondaire. (même si vous l'avez déjà mentionné dans le formulaire en ligne). Voir annexe



Horaire de la rentrée

La rentrée des 1ères	Mercredi 2 septembre	de 9h00 à 11h50 (photo, discours, proclamation des classes, prêt des livres avec le titulaire)
Les cours	Jeudi 3 septembre	de 8h10 à 11h50
Les cours	Vendredi 4 septembre	de 8h10 à 15h20 (horaire normal)
Horaire habituel à partir du lundi 7 septembre	Lundi-mardi-jeudi-vendredi	de 8h10 à 15h20
	Mercredi	de 8h10 à 11h50



APSchool

Depuis plusieurs années, notre école propose un service à ses élèves et à leur famille. Une carte nominative et une plateforme en ligne permettent de régler les différents services proposés par l'école et qui constituent les frais scolaires. Cette carte sert à la fois de carte d'étudiant et de moyen de paiement ou de réservation de sandwiches. Elle reste valable sur l'ensemble de la scolarité. En cas de perte de carte, une nouvelle peut être délivrée par M. Wilmart pour le prix de 5 euros. Seul le verso fait l'objet d'une modification en début d'année (identification de l'élève via une étiquette autocollante). Il n'y a pas de manipulation d'argent à l'école. Cet outil de service a pour objectif de faciliter la vie de chacun. Son coût de gestion est totalement pris en charge par l'école.

Chaque enfant d'une même famille possède son propre compte et sa propre carte.

Si votre enfant était élève à l'Externat Saint Joseph (Hyon ou Mons), son compte APSchool reste valable au Collège. Il n'y a aucune démarche à effectuer.

Pour créer un compte « APSchool », veuillez vous rendre à l'adresse suivante : <https://saintstanislas.be/plateforme-apschool/>



Prêt des livres et procure

Conformément à l'article 100 du décret du 24/07/1997 « Missions » (dont extrait ci-joint), le Collège propose un service prêt des livres et d'achats groupés.

Ainsi, nous proposons de préparer les livres pour votre/vos enfant(s). Ils seront disponibles à la rentrée et retirés avec le titulaire. Les parents ne doivent pas se déplacer.

Le prêt des livres revient à 5,5 euros. Il comprend la location du livre: Essentia 1er degré (référentiel). Une caution de 15 euros est demandée. Ce montant vous sera reversé si le livre nous est rendu en bon état en fin d'année.

Si vous optez pour cette location, cette somme (soit 20,50 euros) doit obligatoirement être versée pour le 20 août sur le compte APSchool de votre enfant.

Par ailleurs, un achat groupé facultatif est proposé aux parents. Nous rendons volontiers ce service aux parents par facilité et pour un prix avantageux.

Voici la liste des livres pour votre enfant :



	Titre	Estimation du prix achat groupé	Prix location
X	Actimath à l'infini (livre cahier)	33,40 euros	50 % du prix d'achat
X	Essentia 1ère degré (livre cahier)	11,50 euros	
	Si anglais : « Your Space 1 » (livre cahier) Et « Your Space 1 » (workbook)	25,82 euros 15,57 euros	
	Si néerlandais « Tornado 1 (livre cahier)	18,39 euros	
	« Tangram 1 » français (livre cahier) pour M. Dogimont, Mmes Dupont et Laurent.	22,95 euros	

- Si vous optez pour **l'achat groupé**, via l'école, la somme devra être déposée avant 20 août 2020 sur le compte APSchool de votre enfant. Dans la mesure où vous versez la somme totale de ces articles, vous êtes présumés avoir marqué votre accord pour l'achat groupé.
- Si vous optez pour un **achat dans le commerce**, merci d'en avertir M. Wilmart (etienne.wilmart@saintstanislas.be)
- Si vous optez pour la **location des livres-cahiers**, merci d'en avertir M. Wilmart. Ces documents étant fragiles, un contrat spécial de location sera à respecter, avec entre autres une caution supplémentaire de 50 euros. Tous les livres-cahiers devront être restitués dans le même état de réception (sans aucune écriture).

Les familles qui seraient confrontées à des difficultés financières peuvent contacter la direction, en toute discrétion, de manière à dégager des pistes de solution (vinciance.jacques@saintstanislas.be).

Pour toute question ou problème, vous pouvez contacter M. Wilmart (responsable du prêt des livres et des achats groupés – etienne.wilmart@saintstanislas.be).



Estimation des frais

En 1^{ère} année, les frais pour l'année scolaire peuvent être estimés de la façon suivante :

OBLIGATOIRE	Photocopies	Maximum 75 euros*
	Sorties scolaires	40 euros
	Jeunesses Musicales	10€
	<ul style="list-style-type: none">• Pour les places de spectacle, les opérateurs ne remboursent pas les places déjà payées qui n'ont pas pu être occupées quelle qu'en soit la cause.• Les frais de réservation supportés par l'école ne seront pas remboursés.	
FACULTATIF	Temps de midi	15 euros par trimestre
	Prêt de livre	5,50€
	Location d'un casier seul	10€ + 15€ caution
	Location d'un casier à deux	5€ + 15€ caution
	Pochette journal de classe	1€
	Bloc de feuilles à en-tête du Collège	2€
	T-shirt d'éducation physique	7,50€
	Repas chauds	5,50€

* avec ajustement dans le courant du mois d'octobre (information présente sur le site du Collège : www.saintstanislas.be)



Accessibilité de l'école

L'école est ouverte à partir de 7 h 15. Les élèves ont accès à un espace convivial (le réfectoire du Collège, appelé le « Mont du Parc »). La surveillance est assurée à partir de 7h45.

Etude du soir surveillée → lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h40 à 17h10 à partir du lundi 14 septembre.



Casiers

Pour louer un casier, s'adresser uniquement à Monsieur BALLANT (david.ballant@saintstanislas.be), éducateur de 1^{ère} année (bureau du 1^{er} étage du bâtiment des Arcades), à partir du lundi 14 septembre.



Garage à vélos

Monsieur WILMART (éducateur) ouvre le garage à vélos vers 7h20 et le referme vers 8h10.



Ecole des devoirs asbl

Inscription auprès de Monsieur MEURISSE Nicolas, responsable (0476/57.07.89 ou info@eddra.be). L'école des devoirs débute le lundi 7 septembre 2020. Lundi – mardi – jeudi – vendredi (15h à 17h30). Mercredi (12h à 16h).



Matériel scolaire nécessaire pour la rentrée

- Stylo à encre (+ cartouches), bics (différentes couleurs), crayons noirs + crayons de couleur, effaceur, gomme, ...
- Compas, équerre (type Aristo), latte
- Bible (Jérusalem, Maredsous, L. Segond, TOB, Français courant,...)
- Dictionnaire de poche (Larousse, Robers,...)
- Feuilles de classeur A4 (lignées et quadrillées)
- Deux classeurs à levier format A4 (cours, interrogations,...)

NB : les épreuves (devoirs, interrogations, CS, examens) doivent être rédigées au stylo à encre.

- *Tous les élèves sont censés posséder le matériel élémentaire de base pour le quotidien à la rentrée.*
- *Le journal de classe et un bloc de feuilles à en-tête seront fournis en début d'année par le Collège. Pour la suite de l'année, il est possible de s'en fournir auprès de Monsieur Wilmart (prêt des livres), mais les blocs de feuilles à en-tête ne sont pas obligatoires.*



Réunion des parents

Une première réunion de parents est prévue le vendredi 2 octobre, en soirée. Elle sera suivie d'un souper rassemblant tous les parents des élèves de première année. Merci de bloquer cette date dans votre agenda, dès à présent.

Les titulaires et les professeurs de chaque discipline donneront des précisions à la rentrée.

Bonne rentrée !

Vinciane JACQUES
Sous-directrice

Thierry HEROUFOSSE
Directeur

EN CAS DE DESINSCRIPTION, MERCI DE VOUS PRESENTER AU COLLEGE AU PLUS TARD
LE 21 AOÛT AVEC LES DOCUMENTS OFFICIELS DE L'INSCRIPTION.